

MERCREDI 16 JANVIER 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 16^e jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf à 19h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1	Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3	Ronald Roberts, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5	Barbara Mapp, conseillère #6

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 19:00

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

190116-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 12 décembre 2018
 - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du budget du 17 décembre 2018
 - 3.3 Adoption de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018
 - 3.4 Adoption de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018
- 4.0 Avis de motion et règlements
 - 4.1 Avis de motion et projet de règlement 19-115 concernant la vidange des fosses septiques et des fosses de rétention des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Boileau
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Demande de subvention emploi été 2019
 - 6.2 Dépenses incompressibles
 - 6.3 Entériner l'annulation du contrat de déneigement de l'impasse des Chutes
 - 6.4 ADMQ – cotisation annuelle et congrès 2019
 - 6.5 Offre de service – Urba+ Consultants
 - 6.6 Autorisation de signature de permis – secrétaire-trésorière adjointe
 - 6.7 Affichage d'appel d'offres - Vidange des fosses septiques et des fosses de rétention des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Boileau
 - 6.8 Affichage d'appel d'offres – Rénovation de la mairie
 - 6.9 Appui à la municipalité du Lac des Plages – Chemin à double vocation
 - 6.10 Demande de don – Résidence le Monarque
 - 6.11 Demande de don – Loisirs de Namur
 - 6.12 Acquisition d'un serveur informatique
 - 6.13 Soumission pour une niveleuse arrière
 - 6.14 Demande d'appui – Parc de l'illusion inc.
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs au 31 décembre 2018
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
s/o
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Correspondances diverses
 - 11.1 Tricentris Express
- 12.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2018

190116-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 décembre 2018 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.2 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 17 DÉCEMBRE 2018

190116-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du conseil du 17 décembre 2018 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.3 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018

190116-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 17 décembre 2018 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.4 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 20 DÉCEMBRE 2018

190116-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 20 décembre 2018 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

4.1 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 19-115

190116-06 Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller, Marc Ballard qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 19-115 concernant la vidange des fosses septiques et des fosses de rétention des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Boileau;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

CONFORMÉMENT avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adopté à l'unanimité

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOI ETE 2019

ATTENDU que la municipalité de Boileau désire adresser une demande de subvention à Service Canada pour l'embauche d'un étudiant pour l'été 2019 ;

ATTENDU que la durée du projet sera d'un maximum de 15 semaines soit de la fin juin à la fin août 2018.

190116-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE madame Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est mandatée pour adresser une demande à Service Canada

QUE madame Viens devra compléter tous les documents relatifs à cette demande ;

QUE madame Viens est autorisée à signer tous les documents s'y référant.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Autorisation des dépenses incompressibles 2019

ATTENDU que la municipalité doit faire face à des dépenses, dites incompressibles au cours de l'année 2019;

ATTENDU que ces dépenses doivent être approuvées par le conseil;

190116-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil autorise les dépenses incompressibles selon la liste ci-dessous et autorise le maire ou le procureur et la directrice générale ou la secrétaire-trésorière adjointe à en effectuer le paiement selon, soit la date d'échéance, soit les modalités prévues par la dépense.

Liste des dépenses incompressibles

- ❖ Rémunération des élus
- ❖ Rémunération des employés municipaux ou autres salaires
- ❖ Contributions de l'employeur ou bénéfices sociaux
- ❖ Remises aux gouvernements
- ❖ Contrats déjà signés
- ❖ Frais de déplacement et allocations de dépenses
- ❖ Électricité
- ❖ Téléphone
- ❖ Immatriculation des véhicules
- ❖ Frais de postes
- ❖ Assurance
- ❖ Quote-part
- ❖ Sureté du Québec
- ❖ Visa
- ❖ Dons

Adopté à l'unanimité

6.3 Entériner l'annulation du contrat de déneigement de l'impasse des Chutes

190116-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le conseil municipal entérine l'annulation du contrat de déneigement de l'impasse des Chutes avec Prévost déneigement, et ce, en date du 21 décembre 2018;

QUE le conseil n'effectuera pas le deuxième et dernier versement de ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

6.4 ADMQ – Cotisation annuelle et congrès 2019

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens est membre de l'Association des Directeurs municipaux que Québec ;

190116-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le renouvellement et le paiement de la cotisation annuelle à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, incluant une assurance cautionnement et responsabilité, soient autorisés pour l'année 2019, pour la directrice générale, soit un montant de 811.00\$ plus taxes ;

QUE la directrice générale soit autorisée à s'inscrire au congrès annuel de l'ADMQ et que soient payés ses frais d'inscription, d'hébergement et de dépenses pour le congrès. De plus, les frais inhérents de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives ;

Adoptée à l'unanimité

6.5 Offre de service – Urba+ Consultants

ATTENDU que la municipalité de Boileau a un besoin urgent des services en bâtiment et environnement;

ATTENDU que la municipalité est en processus d'embauche, mais que cette démarche nécessite un certain temps;

ATTENDU que la firme Urba+ Consultants offre ces services d'inspecteur virtuel et service d'inspecteur-remplaçant à distance pour un taux horaire de 55.00\$ de l'heure, inclus un rapport hebdomadaire;

190116-11 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE le conseil de la municipalité de Boileau accepte l'offre de la firme Urba+ Consultants au taux ci-haut mentionné pour un maximum de 16 heures par semaine.;

QUE si besoin, elle demande la présence au bureau un urbanisme de manière journalière s'étendant de 8:30 à 16:00 (le déplacement sur le territoire se fait au moyen du véhicule municipal);

QUE cette offre temporaire soit valide jusqu'à l'embauche de l'inspecteur en bâtiment et environnement.

Adoptée à l'unanimité

6.6 Autorisation de signature de permis – secrétaire-trésorière adjointe

ATTENDU que l'inspectrice en environnement et bâtiment a quitté son emploi en date du 11 janvier 2019;

ATTENDU que la municipalité de Boileau reçoit des demandes de permis;

190116-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE madame Linda Nagant, secrétaire-trésorière adjointe, soit et est autorisée à signer certaines demandes de permis jusqu'à l'embauche du nouvel inspecteur en environnement et bâtiment, tel que permis de rénovation mineure;

QUE tous les autres permis soient signés par Urba+ Consultants

Adoptée à l'unanimité

6.7 Affichage d'appel d'offres sur le SE@O – Programme de vidange de fosses septiques et des fosses de rétention des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Boileau

ATTENDU QUE l'article 86 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) précise le devoir des municipalités d'exécuter, et de faire exécuter, tout règlement du gouvernement adopté en vertu de cette Loi;

ATTENDU QUE l'article 88 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., Q-2, r.22) impose aux municipalités le devoir de faire exécuter les exigences contenues dans ce règlement;

ATTENDU QUE l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales (R.S.Q., c. C-47.1) donne aux municipalités le pouvoir de pourvoir à la vidange périodique des fosses septiques et d'exiger du propriétaire une compensation pour le paiement de ce service;

ATTENDU QUE le Conseil municipal, soucieux de préserver la qualité de l'environnement dans la municipalité, désire assurer aux citoyens que les fosses septiques soient correctement entretenues et vidangées comme il se doit;

190116-13 Il est proposé par

QUE le conseil de la municipalité de Boileau autorise madame Cathy Viens, directrice générale à procéder à l'affichage de la demande d'appel d'offres sur SE@O ainsi que dans les journaux locaux pour la vidange des fosses septiques et des fosses de rétention des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Boileau.

Adoptée à l'unanimité

6.8 Affichage d'appel d'offres sur SE@O – Rénovation de la mairie

ATTENDU que la municipalité désire procéder à des travaux de rénovation à la mairie;

ATTENDU que la municipalité est admissible à la subvention du programme TECQ;

190116-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le conseil de la municipalité de Boileau autorise madame Cathy Viens, directrice générale à procéder à l'affichage de la demande d'appel d'offres sur SE@O ainsi que dans les journaux locaux pour la rénovation de la mairie.

Adoptée à l'unanimité

6.9 Appui à la municipalité du Lac des Plages - Chemin à double vocation

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide à la voirie locale, modalités d'application 2018-2021, pour les chemins à double vocation, qui vise à maintenir la fonctionnalité des routes locales de niveaux 1 et 2 doublées d'une vocation d'accès aux ressources forestières ou minières par le versement d'une aide financière supplémentaire ;

CONSIDÉRANT que ce volet prévoit le versement d'une aide financière pour l'entretien des chemins à double vocation, c'est-à-dire des routes locales ayant aussi une vocation d'accès aux ressources forestières ou minières ;

CONSIDÉRANT que les municipalités bénéficiaires peuvent recevoir de l'aide financière dans le cadre de ce volet lorsque les routes locales de niveaux 1 et 2 sont fortement sollicitées (au moins 1 000 camions chargés par an) par le transport de ressources forestières ou minières ;

CONSIDÉRANT que pour obtenir l'aide financière, les municipalités doivent présenter une résolution au ministère afin de s'assurer de la double vocation de ces chemins désignés, et que celle-ci est calculée selon le nombre de kilomètres de chemins à double vocation x 2 000 \$ / km ;

190116-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la Municipalité de Boileau appuie la municipalité du Lac des Plages dans sa demande au ministère des Transports à l'effet de modifier le Programme d'aide à la voirie locale pour les chemins à double vocation afin qu'une redevance soit versée aux municipalités pour chaque transport de bois effectué sur un chemin à double vocation ;

Adoptée à l'unanimité

6.10 Demande de don – Résidence le Monarque

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la part de la Résidence Le Monarque;

CONSIDÉRANT que la Résidence Le Monarque est un organisme communautaire à but non lucratif opérant un centre de soins palliatifs de six (6) lits à Montebello pour les résidents du territoire de la Petite Nation;

190116-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil accepte de verser la somme de 250.00\$ à la Résidence Le Monarque afin d'assurer sa pérennité.

Adoptée à l'unanimité

6.11 Demande de don – Loisirs de Namur

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la part des Loisirs de Namur pour leur 39^e édition du Festival des Bucherons et la 3^e édition des Fêtes Namuroises;

CONSIDÉRANT la venue de 150 Belges qui participeront aux festivités;

190116-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil accepte de verser la somme de 200.00\$ aux Loisirs de Namur pour leurs festivités 2019.

Adoptée à l'unanimité

6.12 Acquisition d'un serveur informatique

ATTENDU que la municipalité de Boileau n'a pas de serveur informatique et qu'un serveur est nécessaire au fonctionnement de la municipalité au niveau informatique;

ATTENDU que les équipements informatiques des bureaux municipaux sont désuets;

ATTENDU que Groupe DL Solutions informatiques ont déposé des soumissions pour la mise à niveau informatique des bureaux municipaux ainsi qu'un serveur,

190116-18 Il est proposé par monsieur Ronald Roberts

QUE le conseil de la municipalité de Boileau accepte l'offre du Groupe DI Solutions informatiques au montant de 5179.74 \$ (taxes en sus) pour le matériel, de 509.00\$ (taxes en sus) pour le logiciel du serveur;

QUE les frais de service pour l'installation et la configuration du serveur soient facturés au taux horaire de 90.00\$ (taxes en sus)

QUE les frais de service pour le matériel informatique, autre que le serveur, soient facturés au taux horaire de 75.00\$ (taxes en sus)

QUE les honoraires de déplacement du technicien sénior, soit facturable, au temps et au taux réel, soit de 45.00\$ (taxes en sus) et du technicien courant à 37.50\$ (taxes en sus) et que les frais de déplacement à 0.55 \$/km (taxe en sus)

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles à même le poste budgétaire 03 61020 726

Adoptée à l'unanimité

6.13 Soumission pour une niveleuse arrière

ATTENDU que trois soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'achat d'une niveleuse arrière fixe :

1. Équipements Lourds Papineau inc.: Prix : 9 127.98\$ taxes en sus
2. Distribution & Services RG : Prix : 7 500.00\$ taxes en sus
3. DRL Beaudoin : Prix : 6 200.00\$ taxes en sus

190116-19 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la soumission de DRL Beaudoin soit retenue au prix précité.

Adoptée à l'unanimité

6.14 Demande d'appui – Parc des Illusions

CONSIDÉRANT que le Parc de l'illusion Inc. a été pensé dans le but de créer une attraction nouvelle dans la Municipalité de Saint-André-Avellin et d'apporter un essor économique du côté touristique de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT que l'idée du Parc de l'illusion est née de la passion et du sens de l'observation de monsieur Yvon Charbonneau et de sa conjointe Diane, entrepreneurs et propriétaires du Camping Saint-André-Avellin;

CONSIDÉRANT le sérieux des entrepreneurs qui se sont adjoints l'aide de la firme Locynco Inc., spécialisée en développement et en gestion de projets;

CONSIDÉRANT que cette attraction sera réalisée sur 12 acres de terrain récemment acquis et adjacents au camping;

CONSIDÉRANT que ce projet est un des exemples de développement durable et de préservation de la nature et sera mis en place dans un environnement naturel qui sera préservé au maximum;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessitera un budget de plus de 1 100,000\$ en investissements au moment de sa création;

CONSIDÉRANT que l'investissement permettra la création d'emplois, dont notamment :

- Investissement permettant le développement économique de la région;
- Création de 4 emplois directs de par son opération dès son ouverture;
- Création d'emplois indirects de par son rayonnement touristique;
- Création d'emplois indirects par ses besoins qui seront comblés par des fournisseurs locaux;

CONSIDÉRANT que des demandes d'aide financière ont été déposées auprès de Tourisme Outaouais et de Tourisme Québec, et ce, en vertu du Programme régional en tourisme Outaouais 2016-2020;

190116-20 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le Conseil de Boileau appuie très favorablement ce projet.

Adoptée à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2018

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de décembre 2018 totalisant un montant de 86 824.60\$.

190116-21 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 86 824.60\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Rapport des salaires nets

190116-22 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois de décembre 2018 au montant de 18 982.68\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

s/o

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Quatre (4) citoyens présents.

Monsieur le maire répond aux différentes questions des citoyens.

10.0 VARIA

Aucun point n'est traité.

11.0 CORRESPONDANCES DIVERSES

11.1 TRICENTRIS EXPRESS

12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

190116-23 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la séance soit et est levée à 20h12

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale, secrétaire-trésorière